



L'Ecole Buissonnière

Le bulletin du syndicat CNT Education Santé-Social 34
N° 6 - Automne 2008

Edito

Après une année d'absence, l'Ecole Buissonnière revient, avec pour objectifs de faire parler des luttes autour de l'Education dans l'Hérault et d'y apporter notre contribution réflexive. Mouvement enseignant, sans-papiers, précaires, biométrie mais aussi les fichiers base-élèves, ADN, EdviSRP sont pour nous des champs nécessaires d'intervention.

Nous voulons une autre éducation, émancipatrice à l'école comme ailleurs, et nous la pratiquons dans nos classes, sur notre lieu de travail ou d'études, dans les luttes, dans le syndicat. Nous nous opposons aux valeurs de l'armée (compétition, obéissance, domination...) qui sont contraires à l'apprentissage de la liberté que nous souhaitons.

Pour cela, face à un état organisé, résistons ensemble, au delà de tout corporatisme, et décidons nous-mêmes de notre vie !

Sommaire

- attaques sur l'EducNat : p 1
- précaires ; sans-papiers : p 2
- biométrie : p 3
- agenda et contacts : p 4

DARCOS, ENCORE UNE COUCHE !

Pour le primaire

Le samedi libéré cache mal une année qui désorganise profondément notre rôle. Repérer, évaluer, diagnostiquer, classer, répertorier, sélectionner... et fichier, voilà désormais le cœur de notre travail. Or, l'école ne se résume pas à enregistrer les performances des élèves en français ou en mathématiques. Raisonner, critiquer, penser, coopérer, s'exprimer, rêver, sont les actions éducatives fondatrices pour accéder à l'autonomie du jugement et de la pensée et à l'épanouissement.

Or à travers la mise en place de l'aide personnalisée qui s'accompagne de suppressions de postes et de la disparition des RASED, les évaluations locales ou nationales c'est bien un certain type d'enseignement que l'on cherche à imposer.

Pour le secondaire

Au collège, la suppression de la carte scolaire a pour effet un renforcement de la non mixité sociale.

La réforme des lycées a clairement pour objectif de poursuivre la vague de suppressions de postes, comme le passage du Bac pro en 3 ans (au lieu de 4). Celle-ci a d'ailleurs été bien entamé en intensifiant le recours aux

heures supplémentaires.

Pour le supérieur

La mise en place de la LRU s'accompagne d'une précarisation renforcée et d'une concentration du pouvoir, notamment dans les mains des présidents d'université. La multiplication des évaluations favorise la mise en place d'une politique de la carotte et du bâton. A terme le gouvernement instaurera un pilotage des thématiques de recherche : les connaissances « non productives », ne seront plus financées ; la recherche privée sera financée sur les deniers publics.

La lutte ou l'agonie

L'école de l'Etat, inégalitaire, autoritaire et sélective ne nous a jamais satisfait. Néanmoins, le démantèlement du système éducatif a pris un rythme jamais atteint. De la maternelle à l'université, les offensives se multiplient. Cela rend plus urgente la mobilisation de toutes celles et ceux qui, refusant l'individualisme et la compétition, construisent des pratiques coopératives et d'émancipation.



Sans-papiers : la lutte continue sur Montpellier !

Le 25 juin 2008, la Coordination des comités de soutien aux sans-papiers a déposé collectivement 38 dossiers à la préfecture pour obtenir leur régularisation. Ces dossiers sont principalement issus des comités de la Paillade et de Figuerolles.

Le 15 octobre dernier nous étions environ 250 personnes devant la préfecture pour soutenir la délégation de la Coordination qui était reçue par la préfecture pour faire un point d'étape sur les dossiers déposés. Résultat : 12 dossiers en cours de régularisation si les promesses d'embauche se concrétisent, 6 refus de régularisation et la promesse d'avoir toutes les réponses avant le 15 novembre.

Depuis, les initiatives continuent : le comité

de la Paillade a organisé un rassemblement le 25 octobre sur son quartier et le comité de Figuerolles va en faire autant, dans le but d'affirmer que les acteurs et actrices de cette lutte resteront mobilisés pour obtenir la régularisation des 38 dossiers (y compris des réponses pour l'heure négatives). Une nouvelle demande d'audience a été faite et un rassemblement se prépare pour la mi-novembre. Nous savons que les régularisations dépendent du rapport de force que nous sommes capables de créer avec la préfecture. C'est pour cela que la CNT éducation, partie prenante de la Coordination, appelle chacun et chacune à renforcer cette lutte et fait sienne les revendications de la Coordination des comités de soutien aux sans-papiers : régularisation de tous les sans

papiers, arrêt des expulsions, fermeture des centres de rétention.

Au-delà d'une position humaniste, nous nous engageons dans la bagarre pour la régularisation des sans papiers car ceux-ci sont les premières victimes d'un système inégalitaire que nous subissons également tous et toutes. Accepter leur sort aujourd'hui c'est accepter nos conditions de vie de demain : face à un état et patronat offensifs qui détruisent méthodiquement les conquêtes sociales obtenues de haute lutte par le mouvement ouvrier au cours du 20ème siècle, soyons solidaires entre exploités ! Français-immigrés : même patron, même combat !

Bilan de deux années de précarité à l'EN

Les personnels précaires sous contrat de droit privé occupent depuis quelques années maintenant soit des fonctions assurées auparavant par des personnels titulaires de l'EN (accueil, secrétariat, vie scolaire...) soit des fonctions nouvelles liées à l'évolution du système éducatif (intégration des enfants à handicap, développement des réseaux informatiques...).

Ces personnels présentent de nombreux avantages pour l'employeur EN : recrutés en fonction de leurs compétences, ils ont pu

remplir rapidement leur fonction sans que soit nécessaire d'investir en formation ; bénéficiant de contrats aidés, ils coûtent peu à leur employeur réel ; leur contrat n'étant signé que par période de 12 mois maximum, renouvelable jusqu'à la fin de la durée légale du contrat (24 ou 36 mois) cela permet de maintenir une épée de Damoclès au-dessus de leur tête et d'étouffer les envies de rébellion ; leur salaires allant de 600 à 800 euros mensuels, il leur reste juste le temps en-dehors du travail de jongler pour essayer de garder la tête hors de l'eau Et

TRAVAIL PRÉCAIRE



surtout cela a permis de banaliser la présence de personnels de droit privé, sous-payés, corvéables et jetables à merci, banalisation d'une situation inacceptable auprès des collègues titulaires et des parents d'élèves.

Cela autorise de nombreux dysfonctionnements quant au traitement de ces contrats : signature en blanc par les salariés du volet formation, exemplaires de contrats

traînant tout un été entre établissement payeur, ANPE et CNASEA et surtout, salaires non versés en juillet à certains personnels... on imagine les difficultés engendrées par le non paiement d'un mois de salaire quand celui ci est de 600 euros !

Les personnels en contrat d'accompagnement à l'emploi arrivant au terme des 24 mois de la durée légale de ce contrat se retrouve à la case départ, à savoir chômage et minima sociaux.

Les personnels en contrat d'avenir qui étaient employés dans les collèges et les lycées à une autre fonction que l'accompagnement des enfants à handicap n'ont pas eu au 30 juin 2008 de renouvellement. Pour les autres, l'avenir se résume à une fin de contrat au plus tard le 30 juin 2009.

Après trois années d'investissement professionnel dans les établissements scolaires et d'intégration au sein des équipes éducatives et

administratives, ils seront à leur tour renvoyés à la case départ... Et sans doute remplacés par d'autres personnels embauchés sous des types de contrat au mieux identiques .

Face à cette situation inacceptable une seule revendication est possible : la titularisation de tous les personnels précaires de l'Education Nationale !

Communiqué du collectif antiprécaires, soutenu par la CNT Education 34
antiprecaires34@no-log.org

Non à l'éducation biométrique !

Nous, citoyens, parents d'élèves, organisations signataires de ce texte, dénonçons la mise en place de bornes biométriques dans certains établissements scolaires de l'Hérault où, dès cette rentrée, des machines destinées à reconnaître le contour de la main conditionnent l'accès des enfants aux cantines scolaires.

En dépossédant les enfants de l'usage de leur nom patronymique, cette technique réduit dangereusement l'identité de chacun à un simple code basé sur l'enregistrement d'une particularité physique.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur l'utilité de ces bornes pour le bien-être des élèves et sur leur place dans le projet pédagogique.

De plus, l'annonce récente du fichage des enfants de plus de 13 ans via le fichier Edvige 2ème version montre bien qu'une politique globale de fichage de la population est en cours, dans la continuité du fichier de police STIC dans lequel 25 millions de français

sont enregistrés.

Pour nous, l'éducation doit permettre l'épanouissement des enfants, dans le respect de leur intégrité physique et morale. L'école a pour mission d'éduquer à l'exercice de la liberté et non pas d'habituer les enfants à un contrôle social permanent.

Nous invitons toutes les personnes préoccupées par ces questions à prendre contact avec le collectif qui apporte son soutien aux diverses initiatives de refus déjà en cours.

Collectif « non à l'éducation biométrique »

Contact : nonaleducationbiometrique@gmail.com

Organisations membres du collectif :

Attac Coeur d'Hérault, CGA (Coordination des Groupes Anarchistes), CGT-SGPEN, CNT Éducation Santé-social 34, CUAL Montpellier, FCPE 34, FSU, Groupe Décroissance de Montpellier, LCR, LDH (Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen), le MAI, SAF (Syndicat des Avocats de France), SM (Syndicat de la Magistrature), SUD-Education 34, UD CGT 34



L'Ecole Buissonnière sur Internet

Retrouvez nos numéros en version numérique, mais aussi nos tracts, communiqués, appels, etc. à l'adresse suivante :

www.cnt-f.org/educ34

Agenda

jeudi 16 octobre :

manifestation contre le
fichier Edvige - 18h devant
la préfecture de montpellier

mardi 11 novembre :

journée antimilitariste -
action en marge de la
manifestation officielle
débat-apéro en hommage
aux déserteurs et insoumis

mercredi 19 novembre

manifestation soutien aux
sans-papiers
coordination des comités
de soutien aux sans-papiers
17h30 devant la préfecture

jeudi 20 novembre :

journée de grève fonction
publique
AG enseignante le matin
Manifestation 14h30 Peyrou

samedi 22 novembre :

journée de mobilisation
contre la privatisation de la
Poste

La CNT c'est quoi ?

La CNT-FTE (fédération des travailleur-euses de l'Education) est un syndicat indépendant qui vit sans subvention, avec les cotisations des adhérent-es. La CNT-FTE fonctionne en autogestion, tout est décidé en assemblées générales dans chaque syndicat, les mandats sont tournants et révocables à tout moment, il n'y a pas de permanents et tout travail est bénévole. Nous effectuons un travail interprofessionnel avec les autres syndicats de la CNT. Nous sommes : **UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique,

politique, social et culturel. **DE COMBAT !** Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. **SOLIDAIRE!** Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

ANTICAPITALISTE !

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons alors les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement global de société. Nous sommes donc révolutionnaires.

Pour nous contacter

Syndicat CNT Education Santé-Social c/o La Mauvaise Réputation, 20 rue Terral, 34000 Montpellier (quartier saint-anne)

Mèl : education34@cnt-f.org

Tel : 06-78-88-82-37

Site : www.cnt-f.org/educ34

Permanences tous les premiers samedis du mois à la librairie la Mauvaise Réputation

